

FORMATION GENERALE
MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication) : année scolaire 2016-2017
Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE		JURA
Semaines/an →	39	38	38½		39
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes		45 minutes
9e	Générale / Moderne Section préparant aux écoles de maturité (SPEM)	Exigences de base (EB) / Générale / Prégymnasiale	R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés : Informatique		Cours communs
	~0.5	1	1		2
10e	Générale / Moderne Section préparant aux écoles de maturité (SPEM) ¹	Exigences de base (EB) Générale	Prégymnasiale	Communication et technologie (CT) Informatique : développements ²	-
	-	1	~0.5	2	-
11e	Générale / Moderne Section préparant aux écoles de maturité (SPEM)	EB / Générale ³	Prégymnasiale Sciences ³	CT / LC / LS ⁴ Médias & Images	CT Informatique : développements ²
	-	2	1	1	2

Années ↓	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD	
Semaines/an →	39	36½	37	38	
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	
9e	Cours communs ⁵	6	Cours communs	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) ^{6/7}	Voie générale (VG) ^{8/9} 1 option sur 6
	1	-	1	10 périodes par année ⁷	2
10e	Cours communs ⁵	6	-	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) ^{6/7}	Voie générale (VG) ^{8/9} 1 option sur 6
	1	-	-	10 périodes par année ⁷	2
11e	-	6	-	Voie pré-gymnasiale (VP) Voie générale (VG) ⁶	Voie générale (VG) ^{8/9} 1 option sur 6
	-	-	-	-	2

© IRDP/Secteur Documentation – Neuchâtel (2017)

Ces données ont été revues et approuvées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

¹ Offre facultative selon le choix des écoles.

² Cours spécifique obligatoire.

³ 1 option obligatoire sur 5.

⁴ CT : Communication et technologie; LC : Langues vivantes et communication; LS : Littéraire-Scientifique avec Profil Latin (L), Profil Langues vivantes (LV) et Profil Sciences (S).

⁵ Egalement intégrés à la Formation générale et aux autres branches.

⁶ Intégrés aux autres branches.

⁷ En complément, "bain informatique" mis en place dans le cadre de l'enseignement d'une ou de plusieurs disciplines de la grille-horaire à raison de 10 périodes par année scolaire.

⁸ Selon les projets de formation et en regard des exigences de la VP, les élèves de la VG ont la possibilité de choisir une option spécifique obligatoire (OS) de la VP et de suivre un enseignement de voie pré-gymnasiale dans quelques disciplines. Les élèves de la VG choisissent une option spécifique obligatoire (OS) ou deux options obligatoires de compétences orientées métiers (OCOM).

⁹ 1 option obligatoire de compétence orientée métiers (OCOM) sur 6.